

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0031104

138868

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5708**

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ADDAKOU

HASSAN

Date de naissance :

01/01/1965

Adresse :

Tél. : **0661 0662 60** Total des frais engagés : **11463,60 Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Docteur TERRAB Souad
Professeur A
Chirurgie Esthétique et Réparatrice
1, Rue Ahmed Chawki - Palmeraie
Casablanca - Tel: 0522 25 04 00

Date de consultation :

24/10/2022

Nom et prénom du malade :

Melliani RAMA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

Affection cutanée

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : **Chirurgie Esthétique et Réparatrice**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

28/11/22

Signature de l'adhérent(e) :

H2

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/10/22	clS		61	Docteur TERRAB Souad Professeur A Chirurgie Esthétique et Réparatrice Rue Ahmed Chawki - PLMier Tunisie - Tél: 9332 25 94 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmissoir	Date	Montant de la Facture
<i>ARMERIA IBNU ROCHD CHAMINA 11, RUE GRASSET, QUARTIER DES HOPITAUX 35272 Sousse, Tunisie</i>	24/10/22	251, 20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>W.M.</i>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE		MONTANTS DES SOINS
	H	G	
25533412	21433552		
00000000	00000000		
00000000	00000000		
35533411	11433553		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DEBUT D'EXECUTION	

FIN D'EXECUTION	

CCEFFICIENT DES TRAVAUX	

DATE DU DEVIS	

DATE DE L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Souad TERRAB

Ex. Enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca
Lauréate du DIU Européen
de Lasers - Université PARIS VI
Médecin Spécialiste

*Chirurgie plastique Esthétique
et réparatrice - Brûlés*

الدكتورة سعاد التراب

أستاذة سابقا بكلية الطب بالدار البيضاء
حاصلة على диплом الأوروبي
لليزر بجامعة باريس VI
طبيبة اختصاصية
في جراحة التقويم
والتجميل والمحروقين

Casablanca le 21/10/2021 الدار البيضاء في

f m Méliani Badie

186.5

Topicalyse palpébrale

NAPP de mal

Sterile pomme d'ophtalmique

26.00 NAPP Le sein

212.90

Docteur TERRAB Souad
Professeur A
Chirurgie Esthétique et Réparatrice
1, Rue Ahmed Chawki - Palmier
Casablanca Tel: 0522 25 94 00

06.73.71.73.12 - الهاتف الفقال 05.22.25.94.00 - زنة أحمد شوقي حي التخليل الدار البيضاء الهاتف 05.22.25.94.00 - GSM: 06.73.71.73.12
1, Rue Ahmed Chawki, Quartier Palmiers, Casablanca. Tél.: 05.22.25.94.00 - INP 0911347910

E-mail: chirurgie.esthetique@hotmail.fr البريد الإلكتروني:



ACL 6121399
CIP 62/16170
326.087



Clinique
les papillons

مصحة الغراسات

Casablanca le

26/10/22

الدار البيضاء في

- ١ Nelson Badia
138,30
- ① Argentin 18 CP 1/j
18 ston d'sai
ptr 3/j
- ② Somedol 10 p
18,50 up x 41/j (1/j)
- ③ Arnica 7CH 50g 3 CH grande
5g x 51/j
- ④ Gress stérile 30x30 N°3
TNSVRD

68,00

- Serum physiologique Normosel

1 flacon x 615-

26,40

GNT.

GP

- Tobree Collyre

1 flacon x 46-

251,20

~~PHARMACIE DE L'HOPITAL
IBNOU FOCHE SARL
11, RUE GRASSET, QUARTIER
DES HOPITAUX - CASABLANCA
05 22 49 20 20~~

~~ERRA2
Professeur A
Chirurgie Esthétique et Réparatrice
1, Rue Ahmed Chawki - PCINIER
Casablanca - Tél: 05 22 25 98 80~~

